

**DISPOSITIF « CRÉATION DE TIERS-LIEUX CULTURELS EN PYRÉNÉES-ORIENTALES »**  
**APPEL A PROJETS 2022**  
**ASSOCIATIONS**

*Consulter également le document « Tutoriel PASS66 »*

**Documents liés au demandeur**

- Avis de situation au répertoire SIREN
- Récépissé de déclaration de création de l'association auprès de la préfecture
- Copie de l'insertion au Journal Officiel
- Statuts à jour (datés et signés)
- Composition du bureau et du conseil d'administration (le cas échéant) à jour, datée et signée
  
- Bilan, Compte de résultat et annexes exercice 2019 (daté et signé)
- Bilan, Compte de résultat et annexes exercice 2020 (daté et signé)
- Bilan, compte de résultat et annexes exercice 2021 (daté et signé) – *Document obligatoire reportable*
  
- Budget prévisionnel de l'association 2022
  
- Procès verbal de l'AG approuvant les comptes 2019 (daté et signé)
- Procès verbal de l'AG approuvant les comptes 2020 (daté et signé)
- Procès verbal de l'AG approuvant les comptes 2021 (daté et signé) – *Document obligatoire reportable*
  
- Procès verbal du CA et/ou du bureau 2019 (daté et signé)
- Procès verbal du CA et/ou du bureau 2020 (daté et signé)
- Procès verbal du CA et/ou du bureau 2021 (daté et signé) – *Document obligatoire reportable*
  
- Rapport d'activité de l'exercice 2019 (daté et signé)
- Rapport d'activité de l'exercice 2020 (daté et signé)
- Rapport d'activité de l'exercice 2021 (daté et signé) – *Document obligatoire reportable*

**Documents liés au projet**

- Un courrier de demande de subvention adressé à Madame Hermeline Malherbe, portant la mention « Appel à projets : Création et équipement de tiers-lieux culturels ».
- Le dossier de candidature 2022 dûment rempli, daté et signé
  
- Le budget prévisionnel des investissements envisagés dûment rempli, daté et signé
- Les devis détaillés estimatifs liés au projet
- Le budget prévisionnel d'une année type d'activité rempli, daté et signé
  
- Les notifications d'octroi des différents co-financements sollicités, ou à défaut les accusés de réception de ces demandes – *Document obligatoire reportable*
  
- L'engagement du (ou de la) Président(e) (selon le modèle fourni dans PASS66)
- Le relevé d'identité bancaire de l'association (RIB)